

GUIDEL - Réflexion préalable sur le développement des écoles maternelle et primaire

Analyse des sites d'implantation

Située dans l'aire d'influence de l'agglomération de Lorient, la population de Guidel a triplé en l'espace de 40 ans et atteint aujourd'hui plus de 10 000 habitants. Cette croissance démographique a incité la municipalité à mener des réflexions sur le développement urbanistique de la commune, et notamment sur l'évolution des écoles maternelles et primaires.

L'école maternelle de Polignac est l'équipement scolaire public qui rencontre le plus de difficultés liées à son enclavement et à l'impossibilité d'accueillir des locaux et espaces nécessaires à une hausse des effectifs.

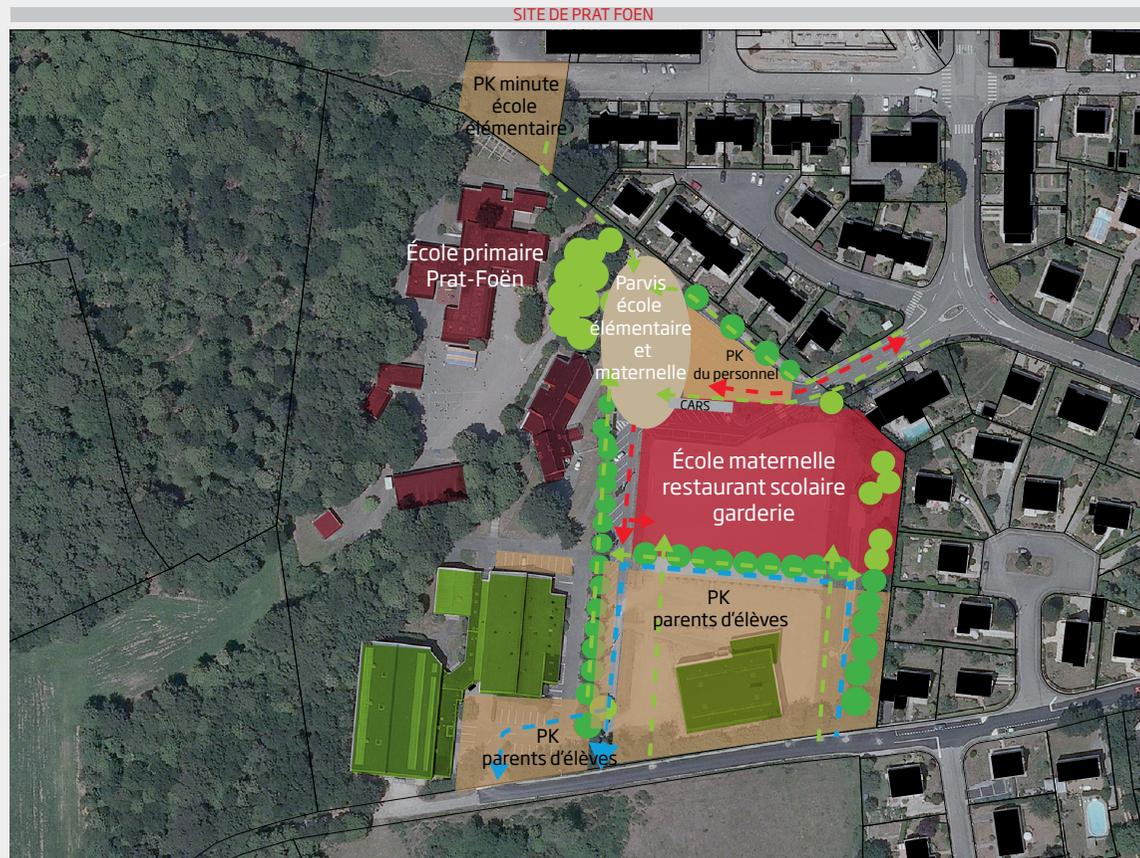
La municipalité s'interroge sur le choix du site d'implantation d'une nouvelle école maternelle et notamment sur la réalisation de ce projet à Prat-Foën, où se situe déjà l'école élémentaire afin de créer un ensemble scolaire. Elle émet également l'hypothèse de création d'un nouveau groupe scolaire qui se situerait à Kerprat ou à Kergroez, au sud du bourg.

La commune a sollicité le CAUE pour mener une réflexion sur la faisabilité de l'opération concernant :

- le choix du site d'implantation, (priorité donnée au site de Prat Foën)
- l'accessibilité aux équipements en terme de capacité de stationnements, de fluidité de circulation, de connexions piétonnes et cyclistes, etc.
- les liens à créer avec les autres équipements, notamment sportifs,
- la pré-programmation de la nouvelle école maternelle, d'un restaurant scolaire et d'une garderie périscolaire.

A partir d'une approche transversale à travers l'analyse socio-démographique, les résultats d'enquête menée auprès des parents d'élèves, un diagnostic des écoles publiques et des différents sites retenus par la municipalité, les sites de Prat-Foën et de Kerprat sont pressentis pour recevoir ce type d'équipement.

Sur la base des conclusions de l'étude du CAUE et des éléments de pré-programmation pour chaque équipement, le CAUE pourra accompagner la commune pour la réalisation du cahier des charges afin de lancer la consultation et désigner un maître d'oeuvre.



SITE DE KERPRAT

Localisation section cadastrale Occupation actuelle	Surfaces	Capacité d'accueil (nombre de classes)	Règlement d'urbanisme Servitudes	Accessibilité Piétons/vélos/bus	Capacité de stationnement	Proximité d'équipements complémentaires	Observations
Kerprat Section BX Parcelle 265 Terrain vierge	4 648 m ²	10 classes sur 2 niveaux + garderie	Zone Uca Emplacement réservé pour la réalisation d'une liaison douce le long de la rue du Gal de Gaulle	-Proximité du centre bourg, -Un lien piéton existant vers la ruelle du Palméro, -Liaisons douces prévues dans le PLU.	-Parking existant de 200 places à mutualiser avec les usagers de la salle de l'Estran, -desserte existante suffisante.	-Au contact de la salle de l'Estran et de la piscine. -A proximité immédiate du restaurant scolaire fréquentée par l'école privée (mise à niveau nécessaire).	Avantages : • Stationnement existant (200 places) • Equipements présents (salle de l'Estran piscine) Contraintes : • Pas de regroupement des 2 écoles sur un même site. • Création d'une école sur 2 niveaux. • Topographie prononcée